

OPERATION SECUMER AOUT 2010 – PYRENEES-ORIENTALES

Une opération de contrôle relative à la sécurité des loisirs nautiques et de la navigation de plaisance s'est déroulée le jeudi 5 août 2010 dans le département des Pyrénées orientales.

Cette opération était coordonnée par la Délégation à la Mer et au Littoral de la Direction départementale des Territoires et de la Mer et a mobilisé quatre services :

DDTM66 :	au port de Canet en Roussillon
Brigade Nautique de St Cyprien :	au port de Saint-Cyprien
Gendarmerie Maritime de Port Vendres :	au port d'Argelès-sur-mer
Brigade de surveillance du littoral de Port la nouvelle :	au port de Barcarès

Les conditions de vent sur le département étaient très difficiles, vent de tramontane avec rafales à 100 km/h.

Du fait de ce contexte météo, aucun plaisancier ne prenant la mer, les agents de contrôle sont allés à la rencontre des plaisanciers en vacances, séjournant sur leur embarcation.

L'objectif était pédagogique : expliquer l'importance du matériel de sécurité obligatoire, vérifier l'exactitude des documents de bord, échanger avec les usagers sur les pratiques de loisirs en mer, leur remettre des documentations de conseils aux navigateurs.

Au total, 42 navires de plaisance ont été contrôlés et environ 70 plaisanciers ont été sensibilisés à la sécurité en mer et à l'action de l'État en mer.

Les navires de plaisance concernés étaient principalement des unités d'environ 10m, souvent des voiliers, qui servent en même temps de lieu de villégiature aux plaisanciers le temps de leur séjour dans le département.

Cette rencontre « à quai » est une opportunité de sensibiliser les « plaisanciers voileux » qui sont habituellement en mer.

Cette opération a été très bien accueillie et perçue par les plaisanciers qui ont ouvert leur bord aux agents de contrôle pour leur présenter leur matériel de sécurité et faire un bilan.

Dans un navire sur deux, il a été constaté des manquements dans le matériel de sécurité (absence de matériel, dépassement des dates d'utilisations, méconnaissance des lieux de rangement), le passage des agents de contrôle a permis une salutaire remise en ordre avant de prendre la mer.